

# A Cergy-Pontoise, les conducteurs de bus en grève depuis un mois

Les agents protestent contre les conditions de travail qui ont suivi l'ouverture à la concurrence. Des milliers d'usagers sont privés de transports

On ne distingue plus que leurs yeux sous le bonnet ou l'écharpe. Ils sont 21, en cercle autour d'un feu de palette. Ce mardi 10 décembre marque le 33<sup>e</sup> jour de grève des conducteurs de bus de Cergy-Pontoise. Depuis le 7 novembre, ils se retrouvent au dépôt de bus de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), pour protester contre leur employeur, l'entreprise Francilille Seine et Oise (FSO).

Ce conflit social prend ses racines dans l'ouverture à la concurrence des lignes de bus de la grande couronne parisienne par Ile-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice des transports. Le 1<sup>er</sup> janvier, la société FSO du groupe Lacroix & Savac, choisie par IDFM à la suite d'un appel d'offres, a pris en main les lignes gérées par la Stivo, côté Cergy-Pontoise, et Transdev, côté Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). L'opérateur doit élaborer un nouvel accord avec les salariés en passant de deux à un secteur.

C'est cet accord qui déclenche les protestations. Les « anciens Stivo » préservent leur salaire de 2400 euros net mensuels en moyenne avec les primes. Mais les nouveaux conducteurs, arrivés depuis la reprise du secteur par FSO, signent leur contrat à 1490 euros. « Ils sont payés 13,70 euros de l'heure alors qu'en 1998, quand j'ai eu entré dans l'entreprise, j'étais payé 15 euros de l'heure », souffle Cyrille Mauger,

délégué syndical Force ouvrière (FO), qui vient de passer sa 33<sup>e</sup> nuit sur le lieu du piquet de grève. Mehdi, 31 ans, fait partie des « petits nouveaux ». Cinq mois après son arrivée, il songe à démissionner. « Je passe d'un salaire de 2500 euros en tant que chauffeur intérimaire à 1450 euros en CDI, ici. Mon banquier fait la queue et moi aussi », s'exaspère-t-il. Il dénonce aussi de longues « journées en coupure ». S'il n'avait pas fait grève ce mardi, Mehdi aurait travaillé de 6 heures à 9h30 puis de 15 heures à 19h45. « Je ne suis pas payé entre 9h30 et 15 heures alors que les anciens Stivo, si », poursuit-il.

Patrick Valet, conducteur depuis quatorze ans, assure avoir perdu « 200 euros de salaire » depuis que

FSO a repris le secteur. Sur sa feuille de service, il est écrit qu'il doit travailler de 5h42 à 12h39 mercredi 11 décembre. « La prime repas est déclenchée à partir de 12h40, je perds donc 9 euros de prime pour une minute de travail en moins », explique-t-il désabusé. « S'il y a des aberrations comme celle-là, on peut en parler et trouver des solutions. Il est possible qu'on ait raté des choses », reconnaît Stéphane Bonnaud, directeur du développement de Lacroix & Savac.

**Echec du médiateur externe**  
Après trente-trois jours sans paie, les difficultés financières et familiales s'accroissent pour les chauffeurs. « Le mois prochain, je ne ferai pas de courses, on videra le

congélateur », soupire Valérie. Pour Patrick Valet, le plus dur, c'est « à la maison » avec ses trois enfants de 7, 10 et 14 ans. « Je deviens agressif : quand mon fils vient me voir, je l'envoie balader », confie-t-il avant d'exploser en sanglots, exténué de ses insomnies à répétition « à cause du stress ».

« J'ai une pensée pour les 80 000 usagers qui sont privés de bus depuis plus de trente jours », tient à souligner Stéphane Bonnaud. A la sortie de la gare RER de Cergy-Préfecture, les badauds scrutent les affiches de la grève placardées sur les Atribus. Certains soufflent en s'éloignant d'un pas colérique. Héloïse, 28 ans, ne prend plus le temps de s'arrêter. Elle sait déjà que son bus 1239 ne

passera pas. « Ça fait un mois que je marche trente minutes tous les matins au lieu de mes cinq minutes de bus », raconte la banquière.

Jean-Paul Jeandon, le maire socialiste de Cergy, reçoit chaque jour des plaintes d'entreprises et d'écoles. « C'est la vie économique et sociale qui est touchée », martèle-t-il. De son côté, Ile-de-France Mobilités a dépêché un médiateur externe pour résoudre le conflit, sans succès. « FO ne veut plus le recevoir », affirme Grégoire de Lasteyrie, le vice-président d'IDFM. « Non, c'est lui qui s'est désisté », rétorque le syndicat. Les négociations continuent et IDFM l'assure : les usagers seront remboursés des jours où le service n'a pas eu lieu. ■

NOA MOUSSA